

O.F. 18 octobre 1972

L'ÉCOLE DE LA VILLE A LA CAMPAGNE

Dans trois semaines ouvre, à Langon, le premier centre permanent de classes vertes de l'Ouest

Dans trois semaines — le 6 novembre exactement — la commune de Langon, au sud du département, accueillera pour la première fois, deux cours moyens d'écoles primaires de Rennes (Contour Saint-Aubin et Ganteiles) qui inaugureront le premier centre permanent de « classes vertes » de l'Ouest et peut-être de France.

Durant un mois, ces enfants de dix à douze ans, en compagnie de leurs maîtres, vont continuer au milieu des landes et des bois à poursuivre leurs études, et en même temps de découvrir le milieu rural qu'ils ne connaissent pas. C'est le principe de la « classe verte » dont l'aspect pédagogique original s'est déjà exercé dans le département ces dernières années, à Andouillé-Neuville, St-Marclé-Blanc et Pieine-Fougères. Mais dans ces cas-là, les enfants ne pouvaient pas disposer d'équipements permanents comme cela va être le cas à Langon.

Mardi matin, MM. Barel, sous-préfet de Redon ; Soubry, inspecteur d'Académie ; Alluin, adjoint ; Tadier, directeur départemental de la jeunesse et des sports ; Barraer, inspecteur départemental de l'éducation nationale ; Moreau, ingénieur du génie rural ; le colonel Gauvain, chef des services départementaux



Devant le nouveau centre permanent de classes vertes, MM. Soubry, Barel et Mme Renouard

d'incendie et le capitaine Bouin, commandant le corps des sapeurs-pompiers de Redon sont venus visiter les locaux en voie de finition. Ils ont été guidés par M. Renouard, député-maire de Langon et son épouse Mme Renouard qui a été à l'initiative et la cheville ouvrière de la réalisation. M. Soubry a d'ailleurs insisté sur la part importante qu'elle avait prise dans cette réalisation.

Dans un ancien juvénat

Ce centre permanent est installé dans un bâtiment sis au lieu-dit de La Roche-Guillaume qui était jusqu'à ces dernières années un juvénat des frères maristes. Ceux-ci ayant cessé leur activité, une association communale leur a loué les locaux et a veillé à leur réfection. C'est ainsi que sont presque complètement installés deux dortoirs de trente places, deux classes, des sanitaires, un réfectoire et des cuisines.

Tout autour du bâtiment où ont été entrepris pour 300.000 F. de travaux (avec participation de la rénovation rurale pour 40 p. cent) est en voie de plantation un pré qui servira de cour de récréation. Les locaux sont eux-mêmes situés sur un terrain de 2 ha de landes, dont une partie a été défrichée.

De plus les enfants pourront disposer de 10 hectares à proximité, appartenant à la commune, et utiliser des terrains de sport qui se trouvent de l'autre côté de la route.

L'été, durant la période de vacances scolaires, le bâtiment aura un autre usage : ce sera un centre de stages des auberges de jeunesse où seront développées des activités comme le nautisme (proximité de la Vilaine) et le sport équestre avec la venue de dix chevaux.

A l'issue de la visite, après quelques mots d'explication de M. Renouard, M. Soubry a déclaré notamment qu'il était réconfortant de voir qu'une collectivité locale avait fait des efforts pour utiliser au mieux un bâtiment qui aurait pu partir à l'abandon et a précisé qu'il ne s'attendait pas à trouver dans le département où il vient d'arriver, une réalisation de centre permanent de classes vertes déjà mené à bien, alors que dans Le Finistère, elle n'est qu'à l'état de projet. Et il a promis de faire les démarches nécessaires pour la mise en place d'une direction permanente à ce centre.

D. PENNEQUIN